



BULLETIN D'INFORMATION

AVRIL 2013

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Tous les matins
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h.

Le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h15

Tél : 02.98.68.53.65.

Fax : 02.98.68.56.55.

Mail :

mairie.plougar@wanadoo.fr

Site internet :

www.plougar.fr

En cas de besoin, vous pouvez contacter :

Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69

Monsieur HERRY Pascal :
06.59.53.64.48.

Monsieur LE BORGNE
Laurent : 06.60.54.70.04.

Monsieur LE NAN
Dominique :
02.98.68.57.62.

Numéros utiles :



Déchetterie de Bodilis :

02.98.68.99.99.

Déchetterie de

Plougourvest :

02.98.29.59.14.

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 3237

Pompiers :

18 – portable 112

Gendarmerie : 17

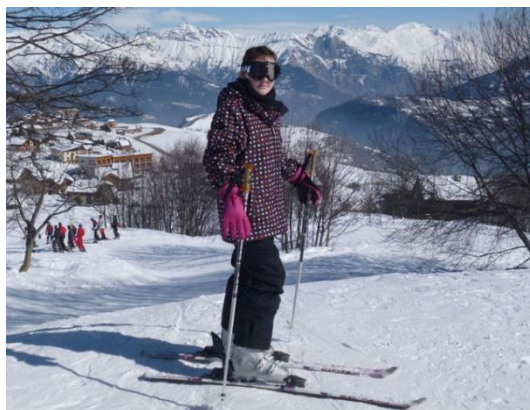
ECOLE

Spectacle de l'école : les enfants des 3 classes présenteront un spectacle de danse le vendredi 5 avril, à partir de 20h30 à la salle omnisports. Entrée libre, ouverte à tous.



Rentrée 2013/2014 : le directeur se tient à la disposition des familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée prochaine. Prendre contact au 06.88.92.35.21.

ANIM'ADOS : VOYAGE AU SKI 2013



« Nous avons passé un excellent voyage, merci de nous avoir permis d'y participer. Le séjour était très bien organisé grâce aux animateurs. Notre implication dans l'organisation a été très enrichissante ce qui nous a permis de voir ce voyage d'une manière plus intéressante. Le rassemblement de plusieurs communes nous a permis de rencontrer d'autres personnes et de renforcer les liens que nous avons avec nos amis. Le site était magnifique, le nombre de pistes était important et varié, l'hébergement était très bien et les animateurs étaient agréables et très à l'écoute. Bref... ce voyage était MAGIQUE !!! Nous vous remercions d'avoir organisé ce voyage et nous espérons qu'il sera renouvelé très prochainement, pour que d'autres jeunes puissent en profiter. » Justine & Chloé.

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Horaires des messes:

Plouzévédé : chaque samedi
soir à 18h

Messe le dimanche matin :
Plouvorn : tous les 1^{ers} et 3^{èmes}
dimanches du mois à 10h45

Plougar : tous les 2^{èmes}
dimanches du mois à 09h30

St Vougay : tous les 4^{èmes}
dimanches du mois à 10h45

Trézilidé : tous les 5^{èmes}
dimanches du mois à 10h45

Relais Paroissiaux :

Mme Jeanne PINVIDIC :

02.98.68.50.47.,

Mme Yvonne EDERN :

02.98.68.53.96.,

Mme Paulette MOYSAN :

02.98.68.52.74.

et Mme Anne-Marie

SALMAS : 02.98.68.54.28.



ASSOCIATION LOCALE ADMR SAINT VOUGAY ET SA REGION

3, route de Plouescat –

29440 Saint-Vougay.

Tél : 02.98.29.58.73.

saintvougay@admr29.org

Le secrétariat est ouvert :

Le lundi de 8h30 à 12h

Le mardi de 13h30 à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 12h

Le jeudi de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 13h30 à
16h30

En cas d'urgence :

Mme Monique

BRAMOULLE Présidente :

06.13.70.87.44. ;

Mme Armelle PRIGENT

Secrétaire 02.98.69.95.55. ;

Mme Denise HERRY :

02.98.68.55.93.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 04 mars 2013 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

- **Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Electrification rurale de Landivisiau (S.I.E.) et modification du périmètre du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (S.D.E.F.)** : L'ensemble des membres approuvent la dissolution du S.I.E. au 31.12.2013 et la modification du périmètre du SDEF à effet du 01.01.2014, conformément à l'arrêté préfectoral du 11.12.2012.
- **Mandatement du Centre de Gestion du Finistère (C.D.G.29) pour la passation d'assurance statutaire** : Le Conseil Municipal décide de mandater le C.D.G. 29 afin de mener à bien la consultation relative au contrat d'assurance statutaire garantissant la commune contre les risques financiers liés au personnel, en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service. La collectivité reste libre, en fin de consultation, de ne pas souscrire au contrat d'assurance, si les conditions ne lui paraissent pas favorables.
- **Demande de subvention pour l'espace multisports près de la réserve parlementaire** : Considérant qu'il est nécessaire de disposer d'un tel équipement sur la commune, l'assemblée autorise Mme le Maire à déposer un dossier de demande de subvention près de la réserve parlementaire.
- **Extension et réaménagement de la Mairie et de la bibliothèque** : l'avenant N° 1, lot n°4 (menuiseries extérieures en aluminium) est adopté : le marché ayant dû être modifié, il y a lieu de prendre en compte une moins value, pour un montant de 588.23 € T.T.C.
- **Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de Plougar** : il est voté une somme globale de 47 400 €, au titre de participation aux frais de fonctionnement pour l'année 2013 sur la base d'un effectif de 72 élèves. Toutefois l'ensemble du Conseil est fort préoccupé par la dégradation de la situation financière de l'école. D'autres éléments demandés auprès de l'association de l'OGEC lors d'une rencontre entre le Directeur de l'école, les membres du bureau de l'association et la commission en charge des affaires scolaires sont cependant attendus.
- **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales de 2013** : accord à l'unanimité des membres du Conseil pour maintenir les taux de 2012, soit pour la taxe d'habitation : 15.52 %, pour la taxe foncière sur le bâti : 19.93 % et pour la taxe foncière sur le non bâti 36.12 %. Le produit fiscal attendu devrait s'élever à environ 196 596 €, les bases d'imposition prévisionnelles 2013 n'étant pas encore connues à ce jour.
- **Préparation des budgets primitifs 2013** : une discussion est menée pour définir ensemble les projets d'investissement pour l'année 2013, les prioriser, suite aux réunions des différentes commissions (voirie, bâtiments et finances).
- **Questions diverses** :
- **Réforme sur les rythmes scolaires** : Madame le Maire rappelle que les écoles privées ne sont pas concernées par le décret du 24 janvier 2013.

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les Françaises et les Français nés entre le

1^{er} janvier 1997 et le 31 mars 1997 sont tenus de se faire recenser avant le 15 avril 2013,

et ceux nés entre le 1^{er} avril 1997 et le 30 juin 1997 sont tenus de se faire recenser avant le 15 juillet 2013, dès qu'ils ont 16 ans.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette démarche est obligatoire.

Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER.
ET TOI ???



COURS INFORMATIQUE

De nouvelles personnes intéressées nous ont déjà contactés pour solliciter une troisième session de cours d'informatique pour cette année 2013. Elle pourrait avoir lieu à partir de mai. Vous pouvez vous inscrire en mairie.



En effet, selon le code de l'éducation, les écoles privées organisent librement la semaine scolaire. Toutefois, chacune d'entre elles aura la possibilité, si elle le souhaite, d'appliquer la semaine de neuf demi-journées, et de déterminer les heures d'entrée et de sortie de l'école. La décision est donc reportée en 2014.

- **Lotissement du Hameau de Belle Vue I** : il est décidé de modifier l'article 12 du règlement portant sur la hauteur des constructions en y apportant la motion suivante : dans le cadre d'une extension de l'habitation principale, il sera autorisé que cette extension soit recouverte par un toit plat, arrondi ou toit monopente.
- **Redevance pour occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques** : Madame le Maire est chargée du recouvrement de cette redevance en établissant annuellement un état déclaratif ainsi qu'un titre de recettes.
- **Syndicat Intercommunal Mixte du Finistère** : le Conseil Municipal donne un avis favorable aux demandes de retrait de 4 communes et d'adhésion de 3 communes.

EMBAUCHE AU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE :

Ludovic CHENTIL, habitant Vezen Doul, débutera le 2 avril. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

ETAT CIVIL

Naissances

- Melinda JOSEPH, 7 rue du Roz, née à LANDERNEAU

Décès

- Jean-Paul ARGOUALC'H, 67 ans, 9 place de l'église.

CLUB DES AINES

- **Mardi 9 avril** : Dominos-Pétanque-Scrabble à Plougar avec Saint-Vougay.
- **Dimanche 14 avril** : Thé dansant à Saint-Servais.
- **Mercredi 17 avril** : Dominos à Lannouchen avec Plougar.
- **Mardi 23 avril** : Dominos-Pétanque-Scrabble à Saint-Vougay avec Plougar.
- **Mercredi 24 avril** : Assemblée Générale des Aînés Ruraux à Châteaulin.
- **Jeudi 25 avril** : Interclubs à Plouneventer.
- **Lundi 6 mai** : Jeu « Le Savez-Vous » départemental à Loperhet.
- **Lundi 6 mai** : Qualification de Pétanque à Saint-Derrien.



ADMR

L'ADMR de Saint-Vougay et sa région organise un **concert avec la Chorale « Les Zélés du Vocal » de Plouvorn**, dirigée par Claire Combot, le **lundi de Pâques 1^{er} avril à 15h30 à l'espace « Ar Brug » à Saint-Vougay**. Prix des places : 5€. A cette occasion vous pourrez également vous procurer leur CD enregistré récemment.

SYNDICAT MIXTE DU LEON- SCOT/PLH

Les permanences « habitat »
sur le territoire du Léon :

Permanences OPAH :

Information et assistance
pour les subventions en
faveur de l'amélioration de
l'habitat.

Permanences HEOL :

Conseil technique sur les
économies d'énergie.

Permanences ADIL :

Réponses aux questions
juridiques, financières et
fiscales dans le domaine du
logement.

Bourse aux logements : pour
trouver un logement à louer
ou proposer une offre de
location.

Renseignements au Syndicat
Mixte du Léon (SCOT/PLH)

– 8 rue de la mairie à
Plouescat

Tél : 02.98.61.91.51.,

Mail : [syndicat-mixte-
leon@orange.fr](mailto:syndicat-mixte-leon@orange.fr)

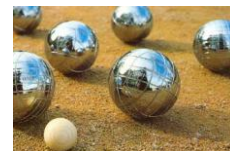
Accueil
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30



SOCIETE DE CHASSE

Concours de pétanque organisé par la société de chasse,
le 1^{er} mai 2013, à la salle omnisports.

Contact : Daniel Delacoudre, tél : 02.98.68.52.94.



BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

- ✚ Le mercredi de 17 h 30 à 18 h 45
- ✚ Le jeudi de 16 h 30 à 17 h 45
- ✚ Le samedi de 10 h à 11 h 30

Assemblée Générale :



L'assemblée générale de la bibliothèque « Plaisir de lire » a eu lieu le mercredi 6 mars 2013. En présence de Marie-France MINGAM ainsi que la commission « animations », Martine GUIVARC'H, la présidente, a débuté l'assemblée générale par les remerciements d'usage pour la municipalité ainsi que pour tous les membres du bureau et bénévoles qui assurent les permanences.

La nouvelle bibliothèque est maintenant ouverte depuis 2 mois pour le plus grand plaisir des petits et grands. Ce projet a été mené conjointement entre la municipalité et le bureau. Après plusieurs visites dans différentes bibliothèques du secteur, le bureau a pu penser à la nouvelle installation et organisation dans les locaux remis à neuf, le tout en étroite concertation avec la municipalité. Après 2 mois d'ouverture, l'association enregistre une nette augmentation des prêts. La bibliothèque dispose de 3613 livres dont 1450 ouvrages en fonds propre. Il est vrai que le travail ne manque pas dans une bibliothèque, entre les achats de livres, le catalogage, le rangement mais le faire dans des locaux clairs et neufs, le rend beaucoup plus facile est plaisant. Aussi, le bureau reste ouvert à toutes les personnes qui seraient intéressées de donner un petit coup de main... Elles seront les bienvenues !!

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES



Dates de permanences pour le
mois d'avril 2013

A Bodilis, en Mairie :
le jeudi 18 (9h à 12h)

A Plougourvest, en Mairie :
le mercredi 17 (de 9h à 12h)

A Landivisiau :
du lundi au vendredi (de 9h à
12h30 et de 13h30 à 17h),
permanences de soirée tous
les mercredis (de 17h à 20h
sur RDV), permanences de
midi les 3 premiers vendredis
du mois (de 12h30 à 13h30)

Temps d'éveil :
à Landivisiau le vendredi 19, à
Bodilis le lundi 8 à 10h30
(maison pour tous), à
Plouvorn le mardi 9.

CHASSE AUX OEUFS



A l'occasion de Pâques, nous
vous proposons **une chasse
aux œufs le mardi 16 avril, à
10h au château de Kerjean à
Saint-Vougay.**

N'hésitez pas à apporter les
paniers confectionnés par les
enfants.

Merci de vous inscrire auprès
des animatrices du Relais.

**Relais parents assistant(e)s
maternel(le)s,**
5 rue des Capucins,
29400 LANDIVISIAU,
Tél : 02.98.24.97.15.,
Mail : rpam.paysdelandivisiau
@gmail.com

BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB



Suite à une invitation du club de Landi Lampaul HB, les 12 ans du PBHB ont rencontré en match amicale, leurs homologues de Landivisiau. Match placé sous le signe de la fraternité comme en témoigne la photo. Par ailleurs le score était obsolète puisque celui-ci n'a jamais été affiché. Par la suite, ces jeunes filles ont pu assister, ainsi que leurs parents, au match de Nationale 2 contre Hazebrouck. A noter également le coaching assuré par une licenciée de Plouvorn pour notre équipe : Claire DINER. Un signe de la bonne relation entre les clubs voisins !!!

Site du Hand : www.pbhb29.com, vous y trouverez toutes les infos du Hand

BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Opération Récup' Ferraille :
Le samedi 20 avril 2013 à partir de 9h.

A BODILIS : parking du garage MINGAM
A PLOUGAR : près du terrain de football

Ramassage possible,
Contact : Jean HELARD 06.63.85.54.64.
Organisation : Ecole de football du Bodilis/Plougar FC



Vous trouverez toutes les informations concernant le foot sur le site du club : www.bodilisplougarfc.com

Informations diverses

- Permanence parlementaire de la députée Chantal GUITTET, sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, 28 rue du Général de Gaulle, 29260 Lesneven. Tél : 02.98.00.99.81., fax : 02.98.00.11.26., courriel : contact@chantalguittet29.fr, blog : <http://www.chantalguittet29.fr>
- L'atelier « Rénov'Habits » organise une Braderie (vêtements, accessoires, linge de maison...), le **samedi 20 Avril**, journée continue de 9h30 à 17h, à l'atelier, 12 rue d'Arvor, 29400 Landivisiau, tél : 02.98.68.36.82.

CCPL

Le compostage permet de recycler ses déchets verts et ses déchets de cuisine à domicile le but étant d'obtenir de l'engrais gratuitement. Tout particulier qui a un jardin a la possibilité de pratiquer le compostage en tas ou à l'aide d'un composteur proposé par la CCPL.

En compostant mes déchets je limite mes déplacements en déchèterie, j'améliore la qualité de mon jardin, j'économise l'achat d'engrais et je fais un geste pour la planète !

Une distribution de composteurs est prévue le **mercredi 10 avril, de 16h à 18h30 sur le parking de la mairie à Plougar.**

Un composteur plastique 420L : 22€ et un composteur bois de 400L : 21€.

Les conditions pour en acquérir un sont les mêmes, habiter le territoire, être à jour de sa redevance et limité à un seul composteur par foyer.



Contact : Coralie Berthou, environnement@pays-de-landivisiau.com, 02.98.68.42.41.

LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA LE LUNDI 6 MAI 2013.

Les communiqués sont à remettre en Mairie pour le lundi 29 avril à midi au plus tard, merci.

Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr


- Comme chaque année, le Secours populaire prépare le séjour d'enfants en familles de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02.98.44.48.90. du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- EMPLOI : S'PASS DIFFUSION recherche des distributeurs pour effectuer la distribution du nouvel annuaire « PAGES JAUNES2013 » du 8 avril au 15 mai 2013. Contact : 02.48.27.30.18.

- **Coordonnées utiles de SUEZ Environnement :**
Votre agence en ligne : www.lyonnaise-des-eaux.fr
Service client : n° Cristal 0977 408 408
Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.
Urgences 24h/24 : n° Cristal 0977 401 116

FAMILLES RURALES ACCUEIL DE LOISIRS BODILIS PLOUGAR PLOUGOURVEST

Mercredis d'avril : les animaux sont de sortie !

- Mercredi 10 avril : Papillons Pieds 
- Mercredi 17 avril : Bouquet de fleurs du printemps


Les après midis différentes activités seront proposées (jeux de société, sport, expression corporelle, déco...)

TARIFS		
Quotient familial	Prix de journée (avec repas et garderie)	Prix de la $\frac{1}{2}$ journée sans repas (le repas sera facturé 3 €)
- de 400 €	3,00 €	1,50 €
De 400 à 600 €	4,00 €	2,00 €
De 600 à 800 €	6,00 €	3,00 €
De 800 à 1000 €	10,00 €	5,00 €
+ de 1000€	13,50 €	7,00 €

Un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités physiques et de vaccinations à jour est obligatoire, sous peine de refus d'inscription.

Inscriptions :
Par téléphone au 06 69 93 63 19 ou envoyer vos inscriptions par e-mail : petitscoquins@yahoo.fr, ou remplir la fiche ci-dessous à découper.

Inscriptions une semaine à l'avance au plus tard!
Toute inscription non annulée 24h à l'avance est due.

 Fiche d'inscription et horaires

	Garderie de 7h30 à 9h	Matin De 9h à 12h	Repas de 12h à 13h30	Après-midi de 13h30 à 17h	Garderie de 17h à 18h30
13/03/13					
20/03/13					
27/03/13					
10/04/13					
17/04/13					